



Foire aux questions

????????????????????

Les entraîneurs sont-ils qualifiés pour assurer l'encadrement nécessaire à mon enfant qui a des besoins spéciaux ?

La plupart des entraîneurs ont de l'expérience avec les jeunes qui ont des déficiences physiques. Au besoin, les entraîneurs peuvent communiquer avec les intervenants du CRME.

Est-ce qu'il y a des activités qui peuvent s'adresser aux besoins de mon enfant s'ils sont légers?

Les activités telles le soccer, la natation, le gym-eau, l'aqua percept, le patinage artistique entre autres offrent à la clientèle qui présente une déficience motrice légère ou de langage des activités qui sauront s'adapter aux forces du jeune.

Est-ce que mon enfant pourrait recevoir le support d'un accompagnateur pour participer aux activités?

Il existe des programmes d'accompagnement aux loisirs. Discutez-en avec votre éducatrice afin de connaître ce qui existe pour soutenir l'intégration de votre enfant.

Y a-t-il des sports adaptés autres que ceux mentionnés dans le bottin?

Oui; l'Association québécoise des sports en fauteuil roulant, AlterGo et l'Association québécoise des sports pour paralytiques cérébraux. Les coordonnées de ces ressources sont dans le bottin.

Mon enfant présente un trouble de l'attention, peut-il participer à une activité sportive ou de loisirs?

Vous pouvez contacter l'organisme qui offre un cours qui vous intéresse afin de connaître leurs critères d'éligibilité.